

DEMANDE D'ADMISSION D'UN MEMBRE ACTIF PERSONNE MORALE

Association, école de formation, centre d'études en Qi Gong

- Inscription pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 -

Je, soussigné(e)..... agissant en ma qualité de :
Président(e), ou autre personne habilitée (préciser)
représentant la structure dénommée :
demande son adhésion en tant que membre actif à la FEQGAE "Union Pro Qi Gong".

- Conformément à l'Article I du Règlement Intérieur de l'Union Pro Qi Gong, en cas de première adhésion les Personnes morales transmettent un dossier comportant : Leurs statuts, qui doivent être en accord avec l'objet et les buts de la FEQGAE-UPQG, le procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration, la composition du conseil d'administration et du bureau.

Pour un renouvellement, elles doivent fournir le formulaire d'adhésion accompagné de toute pièce utile montrant les changements intervenus.

- Je certifie que tous les renseignements portés dans ce dossier sont exacts et correspondent à la situation administrative de la structure que je représente le jour de la signature de cette demande.

- Cette adhésion est sans aucune restriction ni réserve aux statuts de la FEQGAE "Union Pro Qi Gong", au règlement intérieur ainsi qu'à sa charte d'éthique que je joins dûment signée à ce bulletin d'inscription.

DATE ET SIGNATURE :

Date de naissance de la personne représentant la structure : / ___/___/_____/ Sexe : F M

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Mail :

Téléphone :

Je représente :

Une école de formation agréée par la FEQGAE "Union Pro Qi Gong"

Une école de formation en demande d'agrément par la FEQGAE "Union Pro Qi Gong"

Une école de formation Une association ou autre statut juridique (SARL, etc.) Un centre d'études

Forme juridique :

Adresse du courrier :

Code Postal :

Ville :

Tel. :

Mail :

Pour les frais d'adhésion annuels, je règle la somme de 100 euros.
par chèque bancaire au nom de FEQGAE Union Pro Qi Gong. **NB: L'Assurance Responsabilité civile n'est pas incluse.**